

|                                                                                          |                                                                                                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|
|         | <p><b>Ligue Régionale Grand Est de Basketball</b><br/>Maison Régionale des Sports<br/>Tomblaine</p> |
| <p><b>Commission Technique</b><br/><b>4 octobre 2022 à 17h00</b><br/><b>En visio</b></p> |                                                                                                     |
| <p><b>PROCES-VERBAL</b></p>                                                              |                                                                                                     |

**Présents :** Laurence LEMARCHAND, Francis WAGNER, Geoffroy KAEMMERLEN, Patrick PIHET

**Excusés :** Pascale GERARD, Abdel Loucif, Laurent HANTZ, Bertrand TERNARD

**Invité :** Stéphanie GIRARD, Eric BETTIOL, Thierry PONS

#### 1. Ouverture par le Président

☐ Accueil :

- Le Président présente excuses les personnes ne pouvant participer à la réunion

• Statut de l'entraîneur :

- Débat sur le cas des 5 remplacements : la commission décide de se tenir au règlement : tout changement d'entraîneur (à jour avec le statut de l'entraîneur ou non) est considéré comme un remplacement.

- Dérogations particulières :

1. Cas de Witry les Reims : M. Garaudel souhaite entraîner avec un diplôme fédéral valable jusqu'en 1990. Mme Stéphanie Girard explique la procédure à mettre en place. Pierre Krick a contacté le président monsieur Monnet qui prendra contact avec Stéphanie.

2. Monsieur BIANCHI du club du BC Verdun a demandé une dérogation concernant son équipe de U20 région. L'entraîneur diplômé serait en congé maternité pour 3 mois. La commission demande au remplaçant de participer à la JAPS, et lui propose de se mettre en formation. La dérogation sera valable jusqu'au 31 décembre 2022. Monsieur BIANCHI a finalement désisté l'équipe par manque de participants.

3. Monsieur Adolphi demande une dérogation le temps de se mettre à jour avec le statut de l'entraîneur, pour son équipe qui vient de monter en pré nationale. Comme le prévoit le statut de l'entraîneur, l'entraîneur ayant fait monter l'équipe en pré nationale aura le temps qu'il lui faudra pour se mettre à jour. Madame Stéphanie Girard soulève le fait de devoir

mettre une limite (de 3 ans ?) pour entrer en conformité avec le statut de l'entraîneur. Ce point sera débattu pour la prochaine saison.

4. Recherche de personne pour vérification des feuilles de match dans le cadre du statut de l'entraîneur. M. Pierre Krick soumet le doute qu'il arrive à gérer régulièrement le suivi du statut de l'entraîneur, par manque de temps, et les contraintes (changement d'entraîneur, qui est l'entraîneur annoncé par le club, suivis des amendes régulièrement, relance des clubs...). M. Eric Bettiol lui fait part du fait que la commission sportive listera mensuellement les entraîneurs pour les différents matchs de régions.

☐ Organisation des tournois :

- Chef de délégation : Un tour des différents tournois qui animeront la commission technique est fait par le Président, afin de suivre l'évolution de l'organisation et de trouver des chefs de délégation pour les différents tournois. Mrs Éric Bettiol et Francis Wagner, ainsi que M. Patrick Pihet se portent volontaire pour certains tournois.

Le président les remercie pour leurs engagements.

Un point sera refait en début d'année et le planning des tournois et manifestations a été envoyé via Teams.

- Challenge Benjamins : un point sur l'organisation a été fait.
- Tour de table
- Remerciements du président de la présence des membres et des invités.

Clôture de la réunion à 18h05.

|                                                                                      |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Pierre KRICK</b>                                                                  |  |
| Président de la Commission<br>Technique Régionale                                    |  |
|  |  |